

GoLynk Société Simple

Conditions Générales de Vente

(CGV)

■ PHASE DE TEST (BÊTA) — AVIS IMPORTANT

Le logiciel GoLynk est actuellement en phase de test (bêta). En conséquence, aucune garantie de conformité, de disponibilité ou d'absence d'erreur ne peut être exigée. Le Client reconnaît et accepte expressément utiliser le Service dans cet état. GoLynk décline toute responsabilité pour les dommages résultant des limitations inhérentes à cette phase.

Raison sociale	Société simple créée aux noms de M. Mathis C. et M. Théo B.
Siège social	Sion, Valais, Suisse
Site web	https://golynk.ch et ses divers sous-domaines
Contact légal	legal@golynk.ch
Version des présentes CGV	1.2 — En vigueur à compter de mai 2026

SOMMAIRE

- Art. 1** Objet et champ d'application
- Art. 1 bis** Droits spécifiques des consommateurs
- Art. 2** Définitions
- Art. 3** Conclusion du contrat
- Art. 4** Prestations fournies — Phase bêta
- Art. 5** Obligations du Client
- Art. 6** Comptes utilisateurs et sécurité des accès
- Art. 7** Tarifs, facturation et conditions de paiement
- Art. 8** Durée du contrat et résiliation

Art. 9	Disponibilité du Service et maintenance
Art. 10	Exclusion et limitation de responsabilité
Art. 11	Garanties — Exclusions spécifiques liées à la phase bêta
Art. 12	Propriété intellectuelle
Art. 13	Protection des données personnelles (RGPD / nLPD)
Art. 14	Confidentialité
Art. 15	Sous-traitance et partenaires tiers
Art. 16	Modifications des CGV et du Service
Art. 17	Dispositions diverses
Art. 18	Droit applicable et for juridique

Article 1 — Objet et champ d'application

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre GoLynk société simple (ci-après « GoLynk » ou « le Prestataire ») et toute personne physique ou morale (ci-après « le Client ») souhaitant accéder à la plateforme et aux services proposés via le site www.golynk.ch et ses divers sous-domaines (ci-après « le Service »).

1.2. L'accès au Service, l'inscription à la plateforme ou la validation de toute commande vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client. Les présentes CGV prévalent sur tout autre document du Client, sauf accord écrit contraire et préalable de GoLynk.

1.3. GoLynk se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Toute modification sera notifiée au Client selon les modalités prévues à l'article 16.

1.4. Le Service est destiné principalement à un usage professionnel. Toutefois, GoLynk accepte également des Clients agissant en qualité de consommateurs (personnes physiques n'agissant pas dans le cadre d'une activité commerciale ou professionnelle). Les droits spécifiques des consommateurs sont régis par l'article 1 bis des présentes CGV et prévalent sur toute clause contraire.

Article 1 bis — Droits spécifiques des consommateurs

1 bis.1. Pour les Clients agissant en qualité de consommateurs, les dispositions suivantes s'appliquent de manière impérative et prévalent sur toute clause contraire des présentes CGV.

1 bis.2. Droit de rétractation : Pour les Clients consommateurs résidant dans l'Union Européenne ou l'Espace Économique Européen (UE/EEE), un droit de rétractation de **14 jours calendaires** est applicable conformément à la Directive 2011/83/UE relative aux droits des consommateurs. Pour les Clients consommateurs résidant en Suisse, GoLynk accorde volontairement un droit de rétractation équivalent de **14 jours calendaires** à compter de la date de conclusion du contrat — aucune disposition légale suisse n'imposant directement un tel droit pour les contrats de services conclus en ligne. Dans les deux cas, ce droit s'exerce par notification écrite à legal@golynk.ch. En cas d'exercice valide, GoLynk rembourse les sommes versées dans un délai de 14 jours. Le droit de rétractation ne s'applique pas si le Client consommateur a expressément demandé le début immédiat de la fourniture du Service et a reconnu perdre ce droit une fois le Service intégralement fourni.

1 bis.3. Garanties légales : Les exclusions de garantie prévues aux articles 4 et 11 des présentes CGV ne s'appliquent pas aux Clients consommateurs pour les défauts existant au moment de la conclusion du contrat, dans les limites des garanties légales prévues par le Code des obligations suisse et, le cas échéant, par la législation applicable au lieu de résidence du consommateur.

1 bis.4. Clauses abusives : Toute clause des présentes CGV considérée comme abusive au sens de l'art. 8 LCD (Loi contre la concurrence déloyale) est réputée non écrite pour les Clients consommateurs.

Article 2 — Définitions

Aux fins des présentes CGV, les termes suivants ont la signification qui leur est donnée ci-dessous :

- 2.1. « **Service** »: désigne la plateforme logicielle GoLynk accessible via le site www.golynk.ch, incluant tout module, fonctionnalité, mise à jour et documentation associée.
- 2.2. « **Prestataire** »: désigne GoLynk société simple, exploitant la plateforme GoLynk.
- 2.3. « **Client** »: désigne toute personne physique ou morale ayant conclu un contrat d'utilisation avec GoLynk.
- 2.4. « **Utilisateur** »: désigne toute personne physique autorisée par le Client à accéder au Service.
- 2.5. « **Compte** »: désigne l'espace personnel et sécurisé créé lors de l'inscription, permettant l'accès au Service.
- 2.6. « **Données Client** »: désigne l'ensemble des données, informations et contenus transmis, saisis ou générés par le Client via le Service.
- 2.7. « **Phase bêta** »: désigne la phase de développement et de test du logiciel GoLynk, pendant laquelle le Service peut présenter des instabilités, des fonctionnalités incomplètes ou des bugs.
- 2.8. « **Abonnement** »: désigne la souscription à une formule tarifaire ouvrant droit à l'accès au Service pour une durée déterminée.
- 2.9. « **Documentation** »: désigne tout guide, tutoriel, aide en ligne ou support mis à disposition du Client par GoLynk.
- 2.10. « **Incident** »: désigne toute anomalie affectant le fonctionnement normal du Service, signalée par le Client ou détectée par GoLynk.

Article 3 — Conclusion du contrat

Le contrat entre le Client et GoLynk est conclu dès lors que le Client remplit les conditions suivantes :

- 3.1. S'inscrit à la plateforme et crée un Compte ;
- 3.2. Accepte expressément les présentes CGV lors du processus d'inscription ou de commande ;
- 3.3. Le cas échéant, valide une formule d'Abonnement payante.
- 3.4. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV. GoLynk se réserve le droit de refuser ou de résilier tout Compte pour motif légitime, notamment en cas de violation avérée ou suspectée des présentes CGV, d'utilisation frauduleuse, d'atteinte aux droits de tiers, ou pour tout autre motif raisonnable. GoLynk s'efforce d'en informer le Client préalablement, sauf urgence ou risque avéré.
- 3.5. Le Client garantit l'exactitude des informations fournies lors de l'inscription et s'engage à les maintenir à jour. GoLynk ne pourra être tenu responsable de toute inexactitude dans les informations communiquées par le Client.
- 3.6. Pour les contrats conclus entre entreprises (B2B), un bon de commande ou devis signé peut se substituer à la procédure en ligne, dans les conditions convenues par écrit entre les parties.

Article 4 — Prestations fournies — Phase bêta

4.1. Nature du Service

4.1.1. GoLynk fournit au Client un accès au Service sous forme de licence d'utilisation non exclusive, non transférable et limitée à la durée du contrat. Le Service est fourni « en l'état » et « selon disponibilité ».

4.1.2. GoLynk s'efforce en permanence d'améliorer le Service et peut, à sa seule discrétion, ajouter, modifier ou supprimer des fonctionnalités, sans préavis ni indemnité, dans le respect des obligations légales applicables.

■ Avertissement spécifique — Phase bêta

4.2. Le Service GoLynk est actuellement en phase bêta. À ce titre :

4.2.1. Aucune garantie de conformité, d'aptitude à un usage particulier ou d'absence de bugs n'est fournie.

4.2.2. Le Service peut être interrompu, modifié ou arrêté à tout moment sans préavis.

4.2.3. Des pertes de données peuvent survenir. Le Client est seul responsable de la sauvegarde de ses données.

4.2.4. GoLynk collecte des retours d'expérience et peut utiliser les données d'usage (anonymisées) pour améliorer le Service, dans le respect de la nLPD et du RGPD.

4.2.5. La participation à la phase bêta constitue une acceptation explicite de ces conditions dégradées.

4.3. GoLynk se réserve le droit de faire évoluer le périmètre fonctionnel du Service, les tarifs applicables ainsi que les présentes CGV à l'issue de la phase bêta, avec un préavis minimum de 30 jours communiqué par e-mail.

Article 5 — Obligations du Client

Le Client s'engage à :

5.1. Utiliser le Service conformément à sa destination, aux présentes CGV et aux lois et règlements en vigueur.

5.2. Ne pas utiliser le Service à des fins illicites, frauduleuses ou portant atteinte aux droits de tiers.

5.3. Ne pas tenter de décompiler, désassembler, procéder à de la rétro-ingénierie du logiciel ou d'en extraire le code source.

5.4. Ne pas interférer avec l'infrastructure technique du Service (tests de charge non autorisés, scraping, injection de code, etc.).

5.5. Tenir à jour les informations de son Compte et notifier immédiatement GoLynk de toute utilisation non autorisée.

5.6. S'assurer que l'ensemble des Utilisateurs autorisés respectent les présentes CGV.

5.7. Ne pas revendre, céder, transférer ou sous-licencier l'accès au Service sans accord écrit préalable de GoLynk.

5.8. Effectuer des sauvegardes régulières de ses Données Client, notamment en phase bêta.

■ Sanction en cas de manquement

En cas de manquement à ces obligations, GoLynk se réserve le droit de suspendre ou résilier l'accès du Client avec effet immédiat, sans indemnité et sans préjudice de tout recours en dommages et intérêts.

Article 6 — Comptes utilisateurs et sécurité des accès

6.1. Le Client est responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion. Toute action effectuée depuis son Compte sera réputée effectuée par le Client.

6.2. Le Client s'engage à :

- Choisir un mot de passe robuste et à ne pas le partager avec des tiers non autorisés.
- Notifier immédiatement GoLynk de toute utilisation non autorisée de son Compte ou de tout incident de sécurité.
- Se déconnecter après chaque session sur un terminal partagé.

6.3. GoLynk met en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles raisonnables pour protéger le Service. Compte tenu de la phase bêta, la sécurité du Service ne peut être garantie de manière absolue.

6.4. GoLynk ne pourra être tenu responsable de tout accès non autorisé résultant d'une négligence du Client dans la gestion de ses identifiants.

Article 7 — Tarifs, facturation et conditions de paiement

7.1. Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le site www.golynk.ch au moment de la souscription. Ils sont exprimés en francs suisses (CHF) hors taxes. GoLynk n'est pas assujéti à la TVA suisse. GoLynk se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, avec un préavis de 30 jours.

7.2. Durant la phase bêta, GoLynk peut proposer un accès gratuit ou à tarif préférentiel. Cette offre est limitée dans le temps et ne constitue en aucun cas un engagement à maintenir ces conditions à l'issue de la phase bêta. La fin de la période bêta et le passage aux tarifs standards seront communiqués avec un préavis de 30 jours.

7.3. Les Abonnements sont facturés selon la périodicité choisie (mensuelle ou annuelle). Le paiement est dû à réception de la facture. Tout retard de paiement donnera lieu à des intérêts moratoires de **5 % l'an**, sans mise en demeure préalable (CO art. 104).

7.4. En cas de non-paiement dans un délai de 30 jours suivant la date d'échéance, GoLynk se réserve le droit de suspendre l'accès au Service sans préavis.

7.5. Sauf disposition légale impérative contraire, les paiements effectués ne sont pas remboursables. En cas de résiliation anticipée par le Client, les sommes versées pour la période en cours restent acquises à GoLynk. Les droits des consommateurs prévus à l'article 1 bis sont réservés.

7.6. Toute contestation de facture doit être adressée par écrit à GoLynk dans un délai de **30 jours** suivant la réception de la facture. Passé ce délai, la facture est réputée acceptée. (*Modification v1.2 : délai porté de 15 à*

30 jours.)

Article 8 — Durée du contrat et résiliation

8.1. Le contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de l'inscription du Client, ou pour la durée de l'Abonnement souscrit. Les Abonnements annuels se renouvellent automatiquement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée dans les délais prévus.

8.2. Le Client peut résilier son contrat à tout moment, avec un préavis de 30 jours avant la date de renouvellement, par notification écrite à support@golynk.ch. Pour les abonnements mensuels, la résiliation prend effet à la fin du mois en cours.

8.3. GoLynk peut résilier le contrat avec effet immédiat, sans indemnité, en cas de : violation grave ou répétée des présentes CGV ; non-paiement après mise en demeure restée sans effet 15 jours ; comportement illicite, frauduleux ou préjudiciable au Prestataire ou à des tiers ; utilisation du Service à des fins non conformes à son objet.

8.4. GoLynk peut également mettre fin au Service avec un préavis de 60 jours pour raisons commerciales ou techniques, notamment à l'issue de la phase bêta.

8.5. À la date d'effet de la résiliation, l'accès du Client au Service est coupé. Les Données Client peuvent être exportées dans un délai de 30 jours. Passé ce délai, GoLynk pourra supprimer définitivement les Données Client, sauf obligation légale de conservation.

Article 9 — Disponibilité du Service et maintenance

9.1. GoLynk s'efforce d'assurer la disponibilité du Service 7j/7 et 24h/24, sans pouvoir garantir une disponibilité ininterrompue. En phase bêta, aucun engagement de niveau de service (SLA) n'est applicable.

9.2. GoLynk se réserve le droit d'effectuer des opérations de maintenance, mises à jour ou corrections, pouvant entraîner des interruptions temporaires. Dans la mesure du possible, ces opérations seront réalisées hors des heures ouvrées et notifiées au préalable.

9.3. GoLynk ne pourra être tenu responsable des interruptions résultant d'événements hors de son contrôle : catastrophes naturelles, pannes de réseaux tiers, actes malveillants externes, défaillances d'hébergeurs, ou tout autre cas de force majeure au sens du droit suisse (CO art. 119).

Article 10 — Exclusion et limitation de responsabilité

■ Clause de limitation de responsabilité — À lire attentivement

La responsabilité de GoLynk est expressément limitée comme suit, dans toute la mesure permise par le droit applicable.

10.1. GoLynk ne pourra en aucun cas être tenu responsable de :

- Pertes ou altérations de données, notamment en phase bêta
- Interruptions du Service, bugs, erreurs ou dysfonctionnements inhérents à la phase de test

- Dommages indirects, immatériels, consécutifs (manque à gagner, perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, atteinte à l'image)
- Fautes, erreurs ou négligences du Client dans l'utilisation du Service
- Incompatibilité du Service avec les systèmes ou logiciels du Client
- Actions ou omissions de sous-traitants tiers (hébergement, appels vidéo/audio, paiement, etc.) — voir art. 15

10.2. En tout état de cause, la responsabilité cumulée de GoLynk ne pourra excéder le montant total payé par le Client au cours des 12 derniers mois précédant le fait générateur du préjudice. Durant la phase bêta gratuite, cette responsabilité est limitée à CHF 100.–. **Ces limitations ne s'appliquent pas en cas de dol ou de faute grave de GoLynk, conformément à l'art. 100 al. 1 CO.**

10.3. Le Client est seul responsable des Données Client qu'il transmet ou stocke via le Service, de l'utilisation faite du Service par ses Utilisateurs, et de la conformité légale de ses propres activités. Le Client garantit GoLynk contre tout recours de tiers résultant de l'utilisation du Service.

Article 11 — Garanties — Exclusions spécifiques liées à la phase bêta

GoLynk fournit le Service « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris sans garantie d'adéquation à un usage particulier, de qualité marchande, d'exactitude ou d'exhaustivité. **Les droits légaux des consommateurs (art. 1 bis) sont réservés.**

11.1. En phase bêta, les garanties suivantes sont expressément exclues :

- Garantie de disponibilité ou de continuité du Service
- Garantie d'absence de perte de données ou de corruption
- Garantie de conformité aux normes sectorielles ou réglementaires
- Garantie de correction des anomalies dans un délai déterminé
- Garantie de compatibilité avec des systèmes tiers spécifiques

En contrepartie, GoLynk s'engage à traiter les retours du Client de bonne foi et à informer le Client des évolutions majeures du Service.

Article 12 — Propriété intellectuelle

12.1. L'ensemble des éléments constitutifs du Service (code source, algorithmes, interfaces, bases de données, marques, logos, documentations, etc.) sont la propriété exclusive de GoLynk ou de ses concédants de licences. Toute reproduction, représentation, adaptation ou exploitation non autorisée est strictement interdite.

12.2. La souscription aux présentes CGV confère au Client une licence d'utilisation limitée, non exclusive, non transférable et révocable, pour la seule durée du contrat et pour les besoins propres du Client.

12.3. Droits du Client sur ses données : Le Client conserve l'entière propriété de ses Données Client. En utilisant le Service, le Client accorde à GoLynk une licence limitée pour traiter ces données aux seules fins de fourniture du Service et, avec anonymisation, d'amélioration du Service.

12.4. Retours et suggestions : Tout retour d'expérience, suggestion ou rapport de bug transmis par le Client à GoLynk est réputé cédé à GoLynk, qui pourra les intégrer au Service sans contrepartie ni mention de leur auteur.

Article 13 — Protection des données personnelles (RGPD / nLPD)

13.1. Dans le cadre du Service, GoLynk agit en qualité de sous-traitant (au sens du RGPD) ou d'auxiliaire (au sens de la nLPD révisée) pour le traitement des Données Client, et en qualité de responsable du traitement pour les données relatives à ses propres Utilisateurs.

13.2. GoLynk s'engage à :

- Traiter les données personnelles uniquement sur instruction documentée du Client
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité appropriées conformément à la nLPD et au RGPD
- Ne pas divulguer les données à des tiers sans autorisation, sauf obligation légale
- Informer le Client sans délai de tout incident de sécurité affectant ses données
- Notifier l'autorité de contrôle compétente dans les **72 heures** suivant la découverte d'une violation de données personnelles susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes (art. 33 RGPD et art. 24 nLPD)
- Permettre aux personnes concernées d'exercer l'ensemble de leurs droits : droit d'accès (art. 15 RGPD), de rectification (art. 16), d'effacement (art. 17), de limitation du traitement (art. 18), à la portabilité (art. 20), d'opposition (art. 21). Les demandes sont adressées à legal@golynk.ch et traitées sous 30 jours.

■ Garantie de localisation des données — EEE

13.3. GoLynk garantit que l'intégralité des données traitées via la plateforme est hébergée et traitée exclusivement au sein de l'Espace Économique Européen (EEE). Aucune donnée en clair n'est transférée vers des pays tiers hors EEE. Pour les sous-traitants dont le siège est hors EEE (Supabase Inc. USA, Cloudflare Inc. USA), GoLynk recourt exclusivement à leurs infrastructures situées en EEE, et les données sensibles (trésorerie, messagerie, informations société, PDF financiers, clés API) sont chiffrées AES-256-GCM côté client avant toute transmission, les rendant illisibles pour ces tiers. GoLynk s'engage à informer le Client sous 30 jours de tout changement susceptible de modifier ces garanties.

13.4. Le traitement des données personnelles des Utilisateurs est détaillé dans la Politique de confidentialité disponible sur www.golynk.ch, incorporée par référence aux présentes CGV.

13.5. GoLynk informera le Client de tout changement d'hébergeur susceptible d'affecter la localisation des données, avec un préavis minimum de 30 jours.

13.6. Accord de Traitement des Données (DPA) : Conformément à l'art. 28 RGPD, un Accord de Traitement des Données est conclu avec tout Client dont le traitement implique des données personnelles au sens du RGPD. Ce DPA, disponible sur www.golynk.ch/legal/dpa, est incorporé par référence aux présentes CGV et en constitue une annexe contractuelle. En acceptant les présentes CGV, le Client accepte également le DPA dans sa version en vigueur.

13.7. Durées de conservation : Les données personnelles sont conservées pendant la durée du contrat augmentée de 30 jours pour export (art. 8.5). Les données à caractère comptable sont conservées conformément à CO art. 957 (10 ans). Les données de connexion et logs techniques sont conservés 12 mois. À l'expiration de ces délais, les données sont supprimées de façon sécurisée ou anonymisées.

Article 14 — Confidentialité

14.1. Chaque partie s'engage à garder strictement confidentiels toutes les informations, documents, données et savoir-faire de l'autre partie dont elle aurait connaissance dans le cadre des présentes CGV.

14.2. Cette obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations : qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie réceptrice ; qui étaient connues de la partie réceptrice avant leur divulgation ; reçues légitimement d'un tiers sans restriction de confidentialité ; dont la divulgation est requise par la loi ou une autorité compétente.

14.3. Cette obligation demeure en vigueur pendant la durée du contrat et pour une période de **3 ans** suivant son expiration ou sa résiliation.

Article 15 — Sous-traitance et partenaires tiers

15.1. GoLynk peut faire appel à des sous-traitants ou partenaires tiers pour la fourniture de tout ou partie du Service. La liste des sous-traitants autorisés est disponible dans l'Annexe A du DPA accessible sur www.golynk.ch/legal/dpa. GoLynk reste responsable vis-à-vis du Client de la bonne exécution des obligations confiées à ces tiers, **sous réserve des exclusions suivantes.**

■ Exclusion de responsabilité — Services tiers (notamment appels vidéo/audio FFMUC e.V.)

15.2. GoLynk intègre dans sa messagerie un service d'appels vidéo et audio fourni par FFMUC e.V. (Allemagne). GoLynk agit en tant que simple intégrateur de ce service tiers et décline expressément toute responsabilité pour les erreurs, dysfonctionnements, indisponibilités, pertes de données ou dommages quelconques résultant du fonctionnement de la plateforme d'appels FFMUC. Le Client reconnaît utiliser ce service sous sa propre responsabilité et doit se conformer aux conditions d'utilisation de FFMUC e.V.

15.3. GoLynk n'est pas responsable du fonctionnement, de la disponibilité ou du contenu des services tiers intégrés. Le Client doit se conformer aux CGU de chaque service tiers utilisé.

15.4. GoLynk informera le Client de tout changement significatif de sous-traitant pouvant affecter la sécurité ou la localisation de ses données, avec un préavis minimum de 30 jours.

Article 16 — Modifications des CGV et du Service

16.1. GoLynk se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Toute modification sera notifiée au Client par e-mail avec un préavis minimum de : 30 jours pour toute modification substantielle des CGV ou des tarifs ; 15 jours pour toute autre modification non substantielle.

16.2. Le Client disposera d'un délai de 15 jours suivant la notification pour signifier son refus par écrit. Pour les modifications substantielles affectant les Clients consommateurs, une acceptation active peut être requise

en lieu et place de l'acceptation tacite. À défaut de refus exprimé dans ce délai pour les modifications non substantielles, les nouvelles CGV seront réputées acceptées. En cas de refus, le Client pourra résilier son contrat sans pénalité dans le délai de préavis.

16.3. Les modifications relatives à la sécurité, à la conformité légale ou liées à des impératifs techniques peuvent être appliquées sans préavis, sous réserve d'en informer le Client dans les meilleurs délais.

Article 17 — Dispositions diverses

17.1. Les présentes CGV, la Politique de confidentialité, le DPA et tout bon de commande ou devis validé constituent l'intégralité de l'accord entre les parties. Elles remplacent tout accord antérieur, oral ou écrit, portant sur le même objet.

17.2. Si l'une quelconque des clauses est déclarée nulle ou inapplicable, les autres clauses demeurent en vigueur. Les parties s'efforceront de remplacer la clause nulle par une clause valide reflétant au mieux l'intention initiale.

17.3. Le fait pour GoLynk de ne pas invoquer un manquement du Client ne saurait être interprété comme une renonciation à invoquer ce manquement à l'avenir.

17.4. Toute notification entre les parties sera faite par e-mail ou par courrier recommandé. La date de réception électronique fait foi sous réserve de confirmation de livraison.

17.5. Le Client ne peut céder ses droits et obligations sans l'accord écrit préalable de GoLynk. GoLynk peut céder le présent contrat à un tiers en cas de restructuration, fusion, acquisition ou cession d'activité, sous réserve d'en informer le Client par écrit.

Article 18 — Droit applicable et for juridique

Droit applicable	Droit suisse exclusivement, à l'exclusion de toute règle de conflit de lois. Notamment : CO, nLPD (RS 235.1), LCD.
For juridique	Tribunaux suisses compétents selon le lieu de domicile du Prestataire (Sion, Valais), sous réserve de l'art. 18.4.
Médiation	Les parties s'engagent à tenter une résolution amiable dans un délai de 30 jours avant tout recours judiciaire.
Langue	En cas de litige sur l'interprétation, la version française des CGV prévaut.

18.1. Les présentes CGV sont régies exclusivement par le droit suisse.

18.2. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai de 30 jours. À défaut, tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux suisses compétents.

18.3. GoLynk se réserve le droit d'agir devant tout tribunal compétent pour le recouvrement de créances impayées ou pour obtenir des mesures conservatoires.

18.4. Pour les Clients agissant en qualité de consommateurs, la clause de for juridique exclusive prévue au présent article ne restreint pas leur droit de saisir les tribunaux compétents selon leur domicile, conformément aux règles impératives du droit suisse (CPC art. 32) ou du droit de l'Union Européenne applicable. (*Clause ajoutée en v1.2.*)

CGV rédigées le 23.04.2026, révisées le 01.05.2026 | En vigueur à compter de mai 2026 | Version 1.2

Pour toute question : legal@golynk.ch | www.golynk.ch